

Charte Formadia

Accueil en formation des personnes en situation de handicap

Objectifs

La Charte pour l'accueil en formation des personnes en situation de handicap de Formadia a pour objectif de faciliter l'accès des personnes en situation de handicap aux formations en milieu ordinaire.

Le principe d'accessibilité pour tous, affirmé par la loi du 11 février 2005 dite « loi Handicap », impose l'accès des personnes en situation de handicap à l'ensemble des dispositifs de droit commun. En matière de formation professionnelle, cette exigence implique pour les organismes de formation l'adaptation des modalités de formation aux besoins spécifiques liés aux différents handicaps, conformément au décret n° 2006-26 du 9 janvier 2006.

Les engagements de Formadia

Accueillir, sans discrimination, toute personne en situation de handicap au sein de ses formations.

À ce titre, Formadia s'engage à :

- Mettre en place, en fonction des besoins identifiés, les adaptations pédagogiques, matérielles et organisationnelles nécessaires afin de prendre en compte les situations de handicap
- Désigner et mobiliser au sein de son organisation un référent handicap, Sylvie Marconnet, chargée de l'accompagnement et du suivi des personnes concernées
- Sensibiliser l'ensemble de ses équipes pédagogiques, techniques et administratives aux enjeux liés à l'accueil et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap
- Informer les participants, lors de l'envoi des convocations, de l'existence de la Charte pour l'accueil en formation des personnes en situation de handicap.

Nos actions

La situation de handicap doit être signalée lors de l'inscription à la formation afin de permettre une organisation et un accueil adaptés, quel que soit le mode de formation choisi.

- **Handicap moteur**
 - Le lieu de formation est choisi de manière à être accessible et adapté au handicap du stagiaire. Les formations à distance (classes virtuelles et e-learning) sont également accessibles à ce public.
- **Handicap auditif**
 - Un équipement adapté pourra être envisagé en fonction des besoins. Les supports de formation, entièrement rédigés, sont transmis en amont. Pour les formations à distance, les supports sont téléchargeables et/ou envoyés par courriel aux stagiaires.
- **Handicap visuel**
 - Les supports de formation peuvent être adaptés en fonction des besoins de la personne (contraste des couleurs, taille de police, etc.).

En cas de situation complexe, le référent handicap oriente la personne en situation de handicap vers l'Association pour la gestion des fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (AGEFIPH) 0 800 11 10 09 (du lundi au vendredi, de 9h à 18h).

Référent handicap de Formadia

La personne référente est désignée en fonction de la situation et des besoins de la personne en situation de handicap. Elle intervient pour recueillir et analyser les besoins spécifiques, apprécier les conditions d'accueil possibles et mettre en place les actions nécessaires afin d'assurer le bon déroulement et la sécurité du parcours de formation.

Contact : sylvie.marconnet@formadia.com / 05 62 07 19 85